

CATALOGUE

FORMATION



2

0

2

3



EDITO

Ce début d'année 2023 est riche en évènements concernant le secteur de la santé tant dans l'actualité – Conseil National de la Refondation Santé, Convention Citoyenne sur la fin de vie –, qu'à France Assos Santé – avec la définition du plan stratégique 2023-2026. Dans ce contexte, la délégation Auvergne-Rhône-Alpes de France Assos Santé est fière de vous présenter la programmation des sessions de formation pour l'année 2023 sous la forme de ce catalogue qui sort ainsi sa 1ère édition. La formation tient une place fondamentale au sein des actions de France Assos Santé et elle avait besoin d'une présentation exhaustive pour montrer tant la richesse de l'offre que la compétence des équipes qui la portent.

Que l'on soit nouveau représentant des usagers (RU) ou expérimenté, la formation est un élément important et nécessaire dans l'exercice de nos mandats. D'une part, elle nous apporte les connaissances indispensables à l'appréhension de notre rôle au sein des établissements de santé, qu'ils soient publics ou privés. D'autre part, elle nous permet également par la rencontre avec d'autres RU, le partage enrichissant de nos expériences, de nos difficultés et de nos réussites, contribuant ainsi à forger notre position et à affirmer notre place au sein du système de santé pour mieux défendre les droits des usagers.

L'offre de formation proposée par France Assos Santé est large et permet je l'espère à chacun de s'y retrouver. Nouveau RU ? Alors la formation obligatoire « RU en Avant ! » et les formations « socles » sont pour vous. RU expérimenté ? Vous aimeriez certainement creuser davantage des problématiques rencontrées en commission avec une formation plus spécifique ? Pour vous accompagner dans le choix d'une session, l'équipe salariée est à votre disposition. N'hésitez pas à la contacter.

Enfin, en parcourant les pages de ce catalogue, vous allez découvrir l'offre disponible sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, et au siège de France Assos Santé organisée en présentiel à Paris. Et si vous souhaitez consulter l'exhaustivité des sessions proposées par toutes les délégations régionales, rendez-vous sur le site de France Assos Santé pour consulter le catalogue général : <https://www.france-assos-sante.org/presentation/formation/>

A la fin du premier semestre, nous reviendrons vers vous pour identifier vos futurs besoins afin de les inclure autant que possible dans notre catalogue formation 2024. Alors n'hésitez pas à nous répondre, ce catalogue est fait pour vous, c'est votre catalogue.

Je vous souhaite une belle découverte de cette offre en espérant vous compter parmi les stagiaires de cette année 2023 et avoir ainsi répondu à votre attente.

Jean-Claude FLANET
Elu référent formation
France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes



SOMMAIRE



RU EN AVANT !
#formationdebase

9



RU EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ
#commissiondesusagers #conseildesurveillance #qualité

13



RU EN INSTANCES TERRITORIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE
#crsa #cts #cpam #cpp

26



GROUPES D'ÉCHANGES ET DE PRATIQUES

30



DÉFENDRE LES DROITS
#findevie #ethique #medicosocial #parcours

31



PORTER LA PAROLE
#ecouter #coconstruire #prendrelaparole

33



ACCOMPAGNER
#maisondesusagers #expression #etp

35



Dans ce catalogue sont présentées toutes les formations organisées par la délégation Auvergne-Rhône-Alpes et par le siège de France Assos Santé.

L'exhaustivité de la programmation qui comprend les sessions de formation de toutes les délégations régionales est consultable sur le site de France Assos Santé.

La voix des usagers

30
ANS

d'expérience
interassociative
de la démocratie
en santé

25

formateurs
majoritairement
représentants
des usagers

20

correspondants formation

2000



RU et acteurs associatifs formés

97%

taux de
satisfaction

des modalités de
formation variées :

> une offre de
formation sur
tout le territoire,
y compris en
Outre-Mer



> des formations
à distance
> des formats courts :
ateliers, groupes
d'échange

95

associations
membres

> Pluralité associative
au sein des
formations

Pourquoi me former ?



>> POUR AMÉLIORER MES CONNAISSANCES

- Nouvellement nommé(e), j'ai besoin d'acquérir les grands principes défendus par les représentant(e)s des usagers et les valeurs de la démocratie en santé
- Plus expérimenté(e), je peux mettre à jour mes connaissances



>> POUR CRÉER DU LIEN

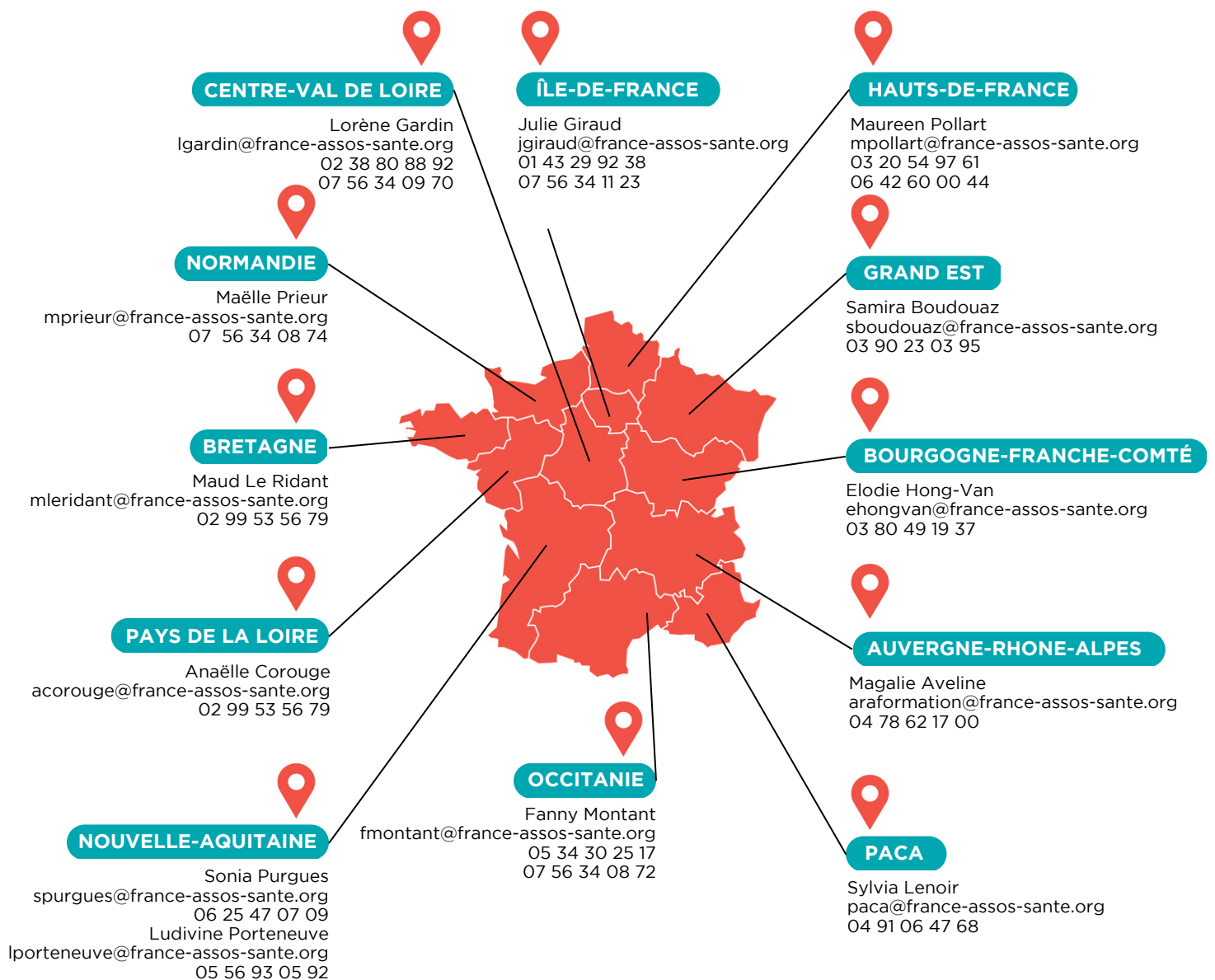
- Les formations sont des moments d'échanges et de rencontres entre représentant(e)s des usagers et acteurs associatifs
- Je constitue mon réseau de proximité
- Je rencontre des personnes qui siègent dans les mêmes instances



>> POUR DÉVELOPPER MES CAPACITÉS D'ACTION

- C'est un espace d'expression et de construction d'une parole commune et transversale en santé dans l'intérêt de tous les usagers
- Je développe ma réflexion critique autour de situations

Une équipe **POUR VOUS ACCOMPAGNER TOUT AU LONG DE VOTRE MANDAT ET SUR TOUT LE TERRITOIRE**



CORSE
Christelle Felix
cfelix@france-assos-sante.org
04 20 13 04 39
06 24 51 46 91

GUYANE
Pascale Delyon
pdelyon@france-assos-sante.org
05 94 30 73 63

LA RÉUNION
Marie-Laure Veyrat
mlveyrat@france-assos-sante.org
02 62 68 04 93
06 92 40 03 96

MAYOTTE
Gwenola Coulange
gcoulange@france-assos-sante.org

GUADELOUPE
Johanna Thomas
jthomas@france-assos-sante.org
05 90 68 21 55

MARTINIQUE
Suzie Ridarch
sridarch@france-assos-sante.org
05 96 70 20 38
06 96 21 41 41

L'ÉQUIPE DU SIÈGE

La conception de l'offre, la programmation, l'animation du réseau Formation, c'est eux :
Responsable formation : Valérie Chaillot
Chargés de formation : Sabine Durand-Gasselin, Frédéric Moreau
Assistante Formation : Joelle Bourgoin
formation@france-assos-sante.org

Une équipe POUR VOUS ACCOMPAGNER TOUT AU LONG DE VOTRE MANDAT

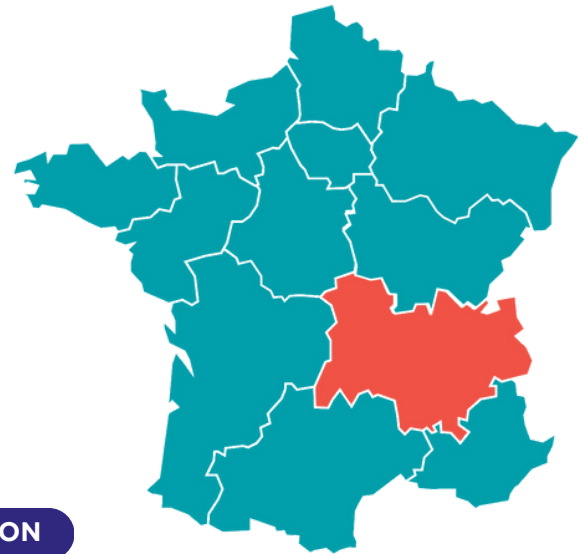


AUVERGNE RHÔNE ALPES

129, rue de Créqui, 69006 Lyon
Téléphone : 04 78 62 24 53
Email : auvergne-rhone-alpes@france-assos-sante.org

Pour contacter le service formation de la délégation :

Téléphone : 04 78 62 17 00
Email : araformation@france-assos-sante.org



L'ÉQUIPE DE LA DÉLÉGATION EN CHARGE DE LA FORMATION



MAGALIE AVELINE

Chargée de mission communication
et animation du réseau
Correspondante Formation



SYLVIE LAFORET

Assistante administrative



LYDIE MATEO

Chargée de mission territoriale
Isère, Savoie et Haute-Savoie



CLAIRE LEVI

Chargée de mission territoriale
Ardèche et Drôme



ALLISON REDELSPERGER

Chargée de mission territoriale
Allier, Cantal, Haute-Loire et
Puy-de-Dôme



SANDRA GOMES

Chargée de mission territoriale
Ain, Loire et Rhône

MEMBRES DU BUREAU

Jeanine Lesage : Présidente
Marie-Catherine Time : 1ère Vice-Présidente
Christiane Gachet : Représentante du collège 1
Michel Bline : Représentant du collège 2
Christian Brun : Représentant du collège 3

Danièle Bocard : Représentante du collège 4
Olivier Seyve : Représentant du collège 5
Jean-Claude Flanet : Représentant du collège 7
Didier Pignard : Membre élu hors collège

Collège 1 : Associations dont l'objet est la défense des intérêts des personnes malades

Collège 2 : Associations dont l'objet est la défense des intérêts des personnes âgées et des retraités

Collège 3 : Associations dont l'objet est la défense des intérêts des personnes en situation de handicap

Collège 4 : Associations dont l'objet est la défense des intérêts des familles

Collège 5 : Associations dont l'objet est la défense des intérêts des consommateurs

Collège 7 : Associations dont l'objet est la défense et la promotion de la qualité et de la sécurité de la prise en charge ainsi que des associations dont l'objet est la santé environnementale

FORMATION MODE D'EMPLOI

ACCESSIBILITÉ

Chaque situation étant unique, contactez-nous avant votre inscription à l'adresse mail araformation@france-assos-sante.org

COÛT

Financé par le FNDS pour les bénévoles membres des associations adhérentes de France Assos Santé. Repas inclus

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Jusqu'à 8 jours avant pour les formations en présentiel et jusqu'à la veille de la formation concernant les formations en distanciel

DATE DE CONFIRMATION DE LA SESSION

Une confirmation de la tenue de la session vous sera adressée 15 jours avant le début de la formation

DÉFINITIONS

A : Acteur associatif

RU : Représentant(e) des usagers

CDU : Commission des usagers

RUEA : RU, en avant !

CAL : Commission de l'activité libérale au sein des établissements de santé

CPAM : Caisse primaire d'Assurance maladie

CRSA Conférence régionale de la santé et de l'autonomie

CPP : Comité de protection des personnes

FNDS ; Fond national pour la démocratie sanitaire

GHT : Groupement hospitalier de territoire

HAD : Hospitalisation à domicile

LÉGENDES



Formation en **DISTANCIEL**



Formation en **PRÉSENTIEL**



DURÉE de la formation



LIEU de la formation



DATE de la formation



Membre des associations adhérentes



Représentant des usagers



RU en avant !

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

>> JE VIENS D'ÊTRE NOMMÉ(E) RU

- Nouvellement nommé(e), j'ai besoin d'acquérir les grands principes défendus par les représentant(e)s des usagers et les valeurs de la démocratie en santé
- Cette formation est obligatoire pour les RU nommé(e)s après le 1er juillet 2016

>> JE SUIS UN RU EXPÉRIMENTÉ

- Les formations sont des moments d'échanges et de rencontres entre représentant(e)s d'usagers
- Vous ne pourrez pas recevoir l'indemnité de 100 €

>> ET SI JE NE SIÈGE PAS EN CDU ?

- La formation est une formation généraliste, qui s'adresse à tous les RU
- Elle est donc adaptée aux besoins de tous les RU quelle que soit l'instance (CS, CPAM, CRSA, etc..)

>> ET SI MON ASSOCIATION N'EST PAS MEMBRE DE FRANCE ASSOS SANTÉ

- Vous êtes bienvenu(e), la formation est ouverte à tous les RU



COMMENT LA FORMATION SE DÉROULE-T-ELLE ?

>> C'EST UNE FORMATION PRATIQUE

- Animée par des formateurs experts de la représentation des usagers, vous allez travailler sur des situations concrètes, proches de celles que vous traiterez dans vos mandats
- Vous en repartirez avec des outils pratiques

>> C'EST UNE FORMATION EN PLUSIEURS ÉTAPES



Vous passerez d'abord 2 jours avec un formateur et d'autres RU - 13h



Vous vous formerez ensuite chez vous sur la plateforme de formation de France Assos Santé - 3h (vous serez accompagné(e) si besoin par votre délégation à cette étape)



Enfin vous vous retrouverez ensuite en classe virtuelle avec votre formateur, votre délégation régionale et les autres RU

ET APRÈS ?

>> COMPLÉTER VOTRE PARCOURS DE FORMATION

Avec les formations complémentaires :

- Défendre les droits des usagers
- Co-construire un avis, une position
- Comprendre le système de santé

Avec les formations spécifiques de votre instance :

- RU en CDU, RU en CTS, etc.
- En participant aux groupes d'échanges et de pratiques organisés par votre délégation France Assos Santé

>> COMMENT

Contactez le correspondant Formation de votre délégation, il vous conseillera sur le parcours de formation le plus adapté





RU en avant !



J'ai été récemment nommé(e) représentant(e) des usagers (RU) dans les instances de démocratie en santé, à l'hôpital ou sur le territoire. Je cherche à améliorer la vie des usagers, à faire respecter leurs droits. J'ai besoin de repères sur le système de santé et de conseils pratiques pour exercer le mandat que mon association m'a confié. J'aimerais aussi pouvoir échanger avec d'autres RU pour mieux se connaître et travailler ensemble.



>> OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre le système de santé et ses enjeux pour agir en faveur des usagers
- Identifier les principales composantes du mandat de représentation dans les différentes instances
- Savoir élaborer et défendre des positions d'usagers dans une approche transversale
- Mobiliser les outils et ressources du RU pour agir collectivement

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Principes et droits défendus par les RU
- Organisation et enjeux du système de santé
- Instances de la représentation des usagers, focus sur les missions du RU en commission des usagers
- Outils et ressources pour agir en faveur des usagers
- Compétences clés du RU : la connaissance en action
- Ethique en santé et représentation des usagers

>> SUPPORTS

- Mallette du RU (ressources documentaires et carnet de route)



Représentant(e) des usagers siégeant pour un premier mandat dans les instances hospitalières ou de santé publique

PRÉ-REQUIS

Présentiel : aucun

Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de modules en présentiel et distanciel avec des techniques d'animation interactives, études de cas, mises en situation
Echanges d'expériences
Apports théoriques

INTERVENANTS

Formateur du réseau et représentant de la délégation régionale de France Assos Santé

COÛT

Financé par le FNDS
Remboursement des frais de déplacement et d'hébergement pour tous les RU. Indemnisation de 100 € versés aux participants RU débutants (sous réserve de respect des critères)

VOIR AUSSI

Défendre les droits des usagers
Comprendre le système de santé



Contenu conforme au cahier des charges établi par arrêté du 8 juillet 2021

Formation obligatoire pour les RU nommés après le 1er juillet 2016

L'attestation de participation est à remettre au sein de l'instance ou de l'établissement dans lequel vous siégez ainsi qu'à l'ARS qui vous mandate



RU en avant ! PLANNING DES FORMATIONS



2023

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Lyon	8-9 juin
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Clermont-Fer.	27-28 févr.
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Valence	23-24 mars
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Chambéry	25-26 mai
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	St Pourçain s/S	6-7 nov.
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Bourg en Bresse	21-22 sept.
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Lyon	23-24 nov.

INSCRIPTIONS : [HTTPS://FORMS.OFFICE.COM/E/KZXBTW9GJB](https://forms.office.com/E/KZXBTW9GJB)

SESSIONS SPÉCIALES



NATIONAL week-end	Paris	3-4 mars
NATIONAL été	Paris	29-30 août



Session en 5 demi-journées



NATIONAL	31 mai, 1er-6-7-29 juin	18h-21h
NATIONAL	2-3-9-10 juin, 8 juillet	16h-19h
NATIONAL	9-10-16-17 oct, 15 nov	14h-17h
NATIONAL	6-7-13-14 nov, 12 déc	18h-21h

INSCRIPTIONS : [CLIQUEZ SUR LES DATES](#)



RU en Commission des usagers (CDU)

Représentant(e) des usagers en CDU, cette formation constitue la formation à suivre après RU en avant, formation socle obligatoire. La Commission des usagers est le lieu par excellence où le représentant des usagers veille au respect des droits des usagers et contribue à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge.



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le fonctionnement de la Commission des usagers : son rôle, son fonctionnement, la place de chacun de ses membres.
- Identifier les évolutions législatives et réglementaires.
- Identifier ce que défend le représentant des usagers.
- Agir méthodiquement sur les principaux sujets de la commission.
- Se situer comme acteur de l'amélioration du système de santé.

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Les missions de la Commission des usagers.
- Le fonctionnement de la Commission.
- Le rôle du représentant des usagers : ses principes, ses buts.
- Le traitement des plaintes et réclamations.
- L'intervention du représentant des usagers dans la médiation.
- La bonne information du patient.
- Veiller à la sécurité du patient.
- Passer de la plainte ou de la réclamation individuelle à une action sur l'organisation et la qualité de la prise en charge.

PUBLIC



RU

Représentant(e) des usagers dans une instance hospitalière et membre d'une association adhérente de France Assos Santé.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation « RU en avant! ».

Présentiel : aucun

Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Utiliser les indicateurs (atelier)

Formuler une recommandation (atelier)

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : [HTTPS://FORMS.OFFICE.COM/E/ENCKHBJA9B](https://forms.office.com/E/ENCKHBJA9B)



2023

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Vienne

27 avril

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

En visio

15 juin

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

En visio

5 décembre



Analyser les plaintes et réclamations



Je représente les usagers en Commission des usagers (CDU). La lecture des plaintes et réclamations est essentielle. Comment comprendre les données organisationnelles, médicales ? Comment faire place au vécu du patient ? Comment veiller à ce que la réponse donnée à l'utilisateur soit la meilleure possible ? Comment les transformer en occasion d'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge ?



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier le parcours d'une plainte ou réclamation dans un établissement de santé
- Analyser la plainte du point de vue du représentant des usagers
- Connaître les différents niveaux de réponses à apporter
- Utiliser la plainte pour améliorer la qualité

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Le parcours d'une plainte dans l'établissement
- Comment se procurer les plaintes en tant que représentant des usagers
- Comprendre l'objet de la plainte
- Les différents points de vue sur la plainte ; le regard du représentant des usagers
- La réponse à l'utilisateur
- L'exploitation de la plainte par la Commission des usagers

PUBLIC



RU

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé siégeant dans une Commission des usagers (exclusivement)

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation « RU en Commission des usagers »

Présentiel : aucun

Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

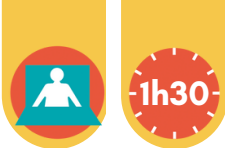
Accompagner l'utilisateur en médiation (partie 1)

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : [HTTPS://FORMS.OFFICE.COM/E/KCWFJBEFR4](https://forms.office.com/E/KCWFJBEFR4)



2023

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Saint Etienne	23 mai
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	En visio	22 juin
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	En visio	18 novembre



ATELIER D'1H30 - DISTANCIEL

OBTENIR LES PLAINTES ET RÉCLAMATIONS

PUBLIC



A

RU

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé siégeant en CDU.

PRÉ-REQUIS

Ordinateur + webcam + connexion internet

VOIR AUSSI

Contribuer au règlement intérieur (Atelier)

>>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Lever les freins à l'obtention des plaintes et réclamations
- Répondre aux arguments de l'établissement qui vous en refuse l'accès

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : [HTTPS://FORMS.OFFICE.COM/E/MIK3ME8VPN](https://forms.office.com/E/MIK3ME8VPN)



AUVERGNE-RHONE-ALPES



2023

30 juin



Présider la Commission des usagers

« J'ai été élu(e) Président(e) de la Commission des usagers récemment. Comment ma fonction de Président(e) s'articule avec ma fonction de représentant(e) des usagers ? Comment me positionner vis à vis de mes interlocuteurs, et faire vivre la commission dans l'établissement. »

>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier le rôle et les compétences du président de la commission des usagers.
- Être capable de veiller au bon fonctionnement de la commission des usagers, en incarnant les principes de la démocratie en santé
- Être capable d'animer et d'organiser la vie de la Commission des usagers
- Repérer les éléments clés pour faire vivre la commission des usagers au sein de l'établissement

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Les contours et enjeux de la fonction de président de la Commission des Usagers.
- L'organisation de la vie de la Commission des usagers
- Le rôle du président au regard des « productions » de la Commission des usagers
- Le rôle d'ambassadeur de la Commission des Usagers au sein de l'établissement

PUBLIC



RU

Représentant(e) des usagers, membre d'une association adhérente de France Assos Santé, nommé(e) Président(e) de la Commission des usagers

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation « RU en Commission des usagers »
Présentiel : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Améliorer la qualité en établissement

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



NATIONAL
NATIONAL



Lyon
Paris



2023

3 mai
26 septembre

**NATIONAL**

2023

5 mai



Accompagner l'utilisateur en médiation

Vous avez récemment été nommé(e) en tant que représentant(e) des usagers dans une Commission des usagers. Vous avez pu suivre ou non la formation obligatoire. On nous demande désormais d'intervenir dans le processus de médiation. Mais comment ? Pourquoi faire alors qu'il y a déjà des médiateurs ? Quel peut être notre rôle par rapport à l'utilisateur en amont et pendant la médiation ?



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir la médiation
- Définir le rôle du RU dans la médiation
- Comprendre comment agir en accompagnant en médiation
- Cerner la recevabilité de la plainte pour l'orienter en médiation
- Co-construire un guide d'entretien pour accompagner l'utilisateur en médiation

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- La médiation dans les établissements : spécificité, cadre et limites
- Les facteurs de réussite ou d'échec d'une médiation : la recevabilité de la plainte
- Prendre sa place dans l'entretien de médiation
- L'accompagnement en médiation : quelles spécificités ?

PUBLIC



RU

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé siégeant en Commission des usagers

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation « RU en Commission des usagers »

Présentiel : aucun

Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Améliorer la qualité en établissement

Exploiter les résultats de la médiation

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : [HTTPS://FORMS.OFFICE.COM/E/7CGM8EXBBR](https://forms.office.com/E/7CGM8EXBBR)



AUVERGNE-RHONE-ALPES



2023

2-3 octobre



Exploiter les résultats de la médiation

🗨️ Nous sommes des représentant(e)s des usagers en Commission des usagers. On nous demande désormais d'intervenir dans le processus de médiation. Mais comment ? Pourquoi faire alors qu'il y a déjà des médiateurs ? Quel peut être notre rôle par rapport à l'utilisateur en amont et pendant la médiation ? Et dans le processus, que faire concrètement ? Comment exploiter les résultats pour améliorer la qualité de la prise en charge des usagers ?



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre la spécificité et le cadre de la médiation en établissement de santé
- Trouver sa place pendant la médiation
- Analyser le compte rendu de médiation
- Exploiter les résultats de la médiation en Commission des usagers pour améliorer la qualité

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- La médiation dans les établissements : spécificité, cadre et limites
- Les facteurs de réussite ou d'échec d'une médiation
- Prendre sa place dans l'entretien de médiation
- Que faire après la médiation en Commission des usagers

PUBLIC



RU

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé siégeant en Commission des usagers

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation « RU en Commission des usagers »

Présentiel : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Améliorer la qualité en établissement
Formuler une recommandation - atelier

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : [HTTPS://FORMS.OFFICE.COM/E/PBE4RSXCZS](https://forms.office.com/E/PBE4RSXCZS)



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



2023

7-8 décembre



Améliorer la qualité en établissement de santé

“ J'exerce activement mon mandat de représentant(e) des usagers en Commission des usagers depuis un certain temps. J'y suis plutôt à l'aise, j'analyse en particulier les plaintes et réclamations et, j'aimerais aller plus loin pour améliorer la qualité à l'hôpital. Il existe des démarches et des outils que j'aimerais mieux connaître et utiliser : en particulier, la démarche de certification de l'établissement. ”

>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir les principes d'une démarche qualité du point de vue de l'utilisateur
- Se positionner en tant que représentant des usagers lors des différentes étapes de la démarche qualité
- Identifier les outils et méthodes utilisés dans la démarche qualité (indicateurs, compte qualité, patient traceur, grille HAS...)
- Utiliser les outils de la Commission des usagers sous l'angle de la qualité V2020

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Définition de la qualité au-delà du respect des droits
- Le regard de l'utilisateur et du représentant des usagers sur la qualité dans l'établissement
- Plaintes, questionnaires, EIG (Évènements Indésirables Graves), procédures, rapport annuel : la qualité dans l'action de la Commission des usagers
- Principes et outils d'une démarche d'amélioration de la qualité (résolution problèmes)
- Engagement patient : le rôle de la Commission des usagers
- Les fondamentaux de la certification V2020
- Les étapes de la certification : prévoir faire évaluer
- Les thématiques qui concernent le représentant des usagers et les usagers
- L'exploitation des résultats patient de la certification

PUBLIC



RU

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé siégeant en Commission des usagers, ayant un accès effectif aux plaintes et réclamations

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation "RU en Commission des usagers"

Présentiel : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Renforcer la sécurité du patient

Formuler une recommandation (atelier)

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



NATIONAL



Paris



23 mars

2023



Améliorer la qualité de l'alimentation en établissement de santé

Je suis représentant(e) des usagers dans un établissement de santé. L'alimentation fait partie intégrante des soins, et encore plus pour les hospitalisations longues. La dénutrition peut faire des ravages ! Comment faire de ce sujet un élément de la qualité de vie du patient et non un sujet de service hôtelier, en allant au-delà de la question des coûts ?



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Veiller à l'amélioration de la prise en charge nutritionnelle à l'hôpital
- Comprendre les différents problèmes liés à l'alimentation-nutrition en établissement, et leurs conséquences pour l'utilisateur
- En identifier les causes
- Agir au sein du CLAN Comité de Liaison Alimentation Nutrition ou de la Commission des usagers

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- En fonction des besoins exprimés par le groupe :
- Les retours des usagers concernant le repas
 - La dénutrition et les enjeux médicaux de l'alimentation
 - L'alimentation : soin ou prestation hôtelière ?
 - Les acteurs et l'organisation de la prise en charge alimentaire au sein d'un établissement
 - Le CLAN : missions et contributions
 - Les leviers d'amélioration de la qualité nutritionnelle : au sein de la Commission des usagers, au sein du CLAN
 - La sensibilisation des personnels

PUBLIC



RU

Représentant(e) des usagers en Commission des usagers ou en Comité de liaison alimentation nutrition (CLAN) et membre d'une association adhérente de France Assos Santé

PRÉ-REQUIS

Présentiel : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Formuler une recommandation (atelier)

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



NATIONAL



2023

28 septembre



Renforcer la sécurité du patient

“ J'exerce activement mon mandat de représentant(e) des usagers en Commission des usagers depuis un certain temps. J'y suis plutôt à l'aise, j'analyse en particulier les plaintes et réclamations et, j'aimerais aller plus loin pour améliorer la qualité à l'hôpital. Il existe des démarches et des outils que j'aimerais mieux connaître et utiliser : en particulier, la démarche de certification de l'établissement. ”

>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Clarifier le champ de la sécurité : de quoi parle-t-on ?
- Comprendre et analyser les enjeux liés à la sécurité sanitaire et la sécurité des soins
- Faire l'état des lieux des données concernant les accidents médicaux et les infections associées aux soins
- Identifier les différentes actions menées dans le champ de la sécurité du patient et les outils de prévention des risques
- Utiliser les leviers d'actions du représentant des usagers pour l'amélioration de la sécurité du patient à l'hôpital

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Les représentations de la sécurité
- Les notions clés autour de la sécurité des soins et du patient : culture sécurité...
- Les freins à la prise de conscience des risques liés aux soins
- Les outils du représentant des usagers en commission des usagers pour agir et prévenir

PUBLIC



RU

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé siégeant en Commission des usagers

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation "RU en Commission des usagers"
Présentiel : Aucun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Lutter contre les infections associées aux soins (atelier)
Formuler une recommandation (atelier)

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



NATIONAL



Paris



16 juin

2023



RU en hospitalisation à domicile (HAD)

Je siége à la Commission des usagers ; mon périmètre inclut l'hospitalisation à domicile. Cette modalité d'hospitalisation est difficile à observer puisque l'unité de lieu est hors des murs de l'hôpital. Quel est l'intérêt et l'impact de la HAD pour le patient ? Pour ses proches ? Quel fonctionnement de la représentation des usagers en hospitalisation à domicile ?



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le cadre et le fonctionnement de l'hospitalisation à domicile
- Identifier son intérêt et ses limites pour le patient et ses proches
- Mettre en évidence les freins et les leviers de la représentation des usagers en HAD
- Construire ensemble des repères pour permettre à l'ensemble des représentants des usagers de mieux intervenir en HAD

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Qu'est-ce qu'une HAD ? Ses enjeux pour le système de santé
- Son organisation, son fonctionnement, sa place dans l'organisation des soins
- Ce que vivent les usagers et leurs proches : quels droits, et quel respect de ces droits ?
- Rendre compte de l'expérience du patient hospitalisé à domicile : comment ?
- L'amélioration de la qualité de la prise en charge en HAD

PUBLIC



RU

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé, siégeant soit dans une structure ayant une HAD, soit dans un établissement de HAD

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation "RU en Commission des usagers"

Présentiel : aucun

Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Identifier les enjeux éthiques de la représentation des usagers

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



NATIONAL



2023

11 avril



RU en Groupement hospitalier de territoire (GHT)

Je suis représentant(e) des usagers au Comité des usagers du Groupement hospitalier de mon territoire. Comment remplir au mieux ma mission pour que les usagers aient leur mot à dire ? Comment construire nos avis sur le projet médical du GHT, et veiller à leur mise en œuvre ? Je me demande comment œuvrer avec les autres représentant(e)s des usagers en faveur des usagers...



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les établissements membres et leur intervention dans la trajectoire du patient
- Comprendre les missions du GHT et le rôle du Comité des usagers
- Saisir l'intérêt de la coordination des représentants des usagers pour améliorer la fluidité des parcours, qui est la mission du GHT
- Initier un travail commun et coordonné entre les représentants des usagers du GHT et les représentants des usagers des Commission des usagers des établissements parties prenantes.

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Les fondamentaux du GHT
- La politique médicale du GHT : le projet médical et de soins partagé, en lien avec le Programme Régional de Santé
- Le parcours des usagers et ce qui peut être porté et partagé au Comité/à la Commission du GHT
- Le rôle des représentant(e)s des usagers dans cette instance
- Les points de vigilance pour les représentant(e)s des usagers en lien avec les parcours coordonnés sur les territoires

PUBLIC



RU

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé siégeant en Comité des usagers du GHT, dans des instances hospitalières ou territoriales

PRÉ-REQUIS

Présentiel : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Améliorer la qualité en établissement

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



NATIONAL



Paris



2023

30 mai



RU en Conseil de surveillance (CS)

🗣️ Je suis représentant(e) des usagers en Conseil de surveillance, et je voudrais mieux comprendre comment y porter la voix et les intérêts des usagers. Comment me positionner vis à vis de mes interlocuteurs, et comment préparer les réunions avec les nombreux documents qui me sont communiqués ? Dois-je m'exprimer sur tous les sujets ?



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mieux comprendre l'instance pour savoir se positionner sur la politique globale de l'établissement du point de vue de l'utilisateur
- Repérer, parmi les différents sujets soumis à l'instance, quels sont les éléments clés pouvant avoir un impact sur la prise en charge des usagers
- Savoir analyser et mettre en parallèle les documents de différentes instances dans l'intérêt des usagers

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- L'instance dans son contexte : cadre, fonctionnement
- Les enjeux stratégiques de l'instance, et le positionnement du représentant des usagers vis-à-vis des différents acteurs de l'instance
- La politique de l'établissement : à quoi veiller du point de vue des usagers ?
- Les différentes données mises à disposition du représentant des usagers : clés de compréhension et d'analyse

PUBLIC



RU

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé siégeant en Conseil de surveillance d'un établissement public de santé

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi "RU en Commission des usagers" et "Comprendre le système de santé"

Présentiel : aucun

Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Améliorer la qualité en établissement

Identifier les enjeux éthiques de la représentation des usagers

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



NATIONAL



2023

9 février



RU en Commission de l'activité libérale (CAL)



Je suis représentant(e) des Usagers en Commission de l'activité libérale (CAL), et je souhaite que les conditions d'exercice de l'activité libérale soient respectueuses des droits des patients, et notamment l'égalité d'accès aux soins. Je souhaite disposer d'outils et de connaissances pour traiter les données qui me sont communiquées. Comment faire pour remplir ma mission ?



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux du contrôle de l'activité libérale pour les usagers
- Identifier les droits des patients à faire valoir dans le cadre de son mandat de représentant des usagers en CAL
- Lire et comprendre le rapport annuel d'activité et le programme annuel de contrôle
- Intervenir de manière pertinente dans l'établissement

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- L'activité libérale à l'hôpital : son histoire, ses enjeux, son cadre d'exercice
- Les modalités de contrôle de l'activité libérale : à quoi veiller ?
- Les différentes données mises à disposition du représentant des usagers : clés de compréhension et d'analyse
- Le fonctionnement de la commission de l'activité libérale
- L'action du représentant des usagers dans l'établissement et les liens avec les autres instances

PUBLIC



RU

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé, siégeant en Commission de l'activité libérale

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi RU, en avant !
Présentiel : aucun
Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Défendre et promouvoir l'accès aux soins

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



NATIONAL

NATIONAL



2023

13 juin6 octobre



RU en Conseil territorial de santé (CTS)

🗨️ Je suis représentant(e) des usagers en Conseil territorial de santé. Comment remplir au mieux ma mission pour que les usagers aient leur mot à dire dans ce qui les concerne ? Comment construire nos avis sur les politiques et programmes proposés au sein des territoires, et veiller à leur mise en oeuvre ?



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mieux comprendre le cadre dans lequel s'intègre la logique du parcours
- Mieux cerner les nouvelles instances territoriales de la démocratie en santé
- Se positionner vis-à-vis des autres acteurs du CTS
- Se préparer aux enjeux pour lesquels le CTS émet des avis

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- La notion de parcours
- Les difficultés de l'utilisateur tout au long de son parcours : les identifier pour éviter les ruptures de parcours
- Les thématiques de travail du CTS (PTSM, CLS..)
- L'adaptation du PRS aux priorités territoriales
- Les différentes instances où faire valoir le point de vue de l'utilisateur sur le territoire

PUBLIC



RU

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé, siégeant dans les instances territoriales, Conseils territoriaux de santé ou Groupements hospitaliers de territoire

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation "RU en avant !" et "Comprendre le système de santé"

Présentiel : aucun

Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Améliorer les parcours de santé des usagers
RU en Groupement hospitalier de territoire (GHT)

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : [HTTPS://FORMS.OFFICE.COM/E/EI49RDIYBF](https://forms.office.com/E/EI49RDIYBF)



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

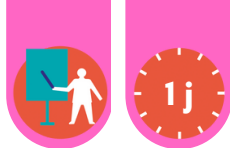


Lyon



21 mars

2023



RU en dispositif d'appui à la coordination (DAC)

»» Je dois représenter les usagers dans un dispositif d'appui à la coordination (DAC). Je cherche à investir la gouvernance de ce dispositif afin d'améliorer la vie des usagers et faire respecter leurs droits. J'ai besoin de repères sur ce nouveau dispositif, son historique et ses enjeux. J'aimerais aussi pouvoir échanger avec d'autres RU positionnés en DAC pour mieux se connaître et travailler ensemble.



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux de la mission d'observation du DAC
- Se positionner vis-à-vis des autres acteurs du DAC
- Identifier les acteurs et leurs logiques
- Se positionner vis-à-vis des autres acteurs du DAC
- Identifier et faire reconnaître sa contribution spécifique de représentant associatif dans le collège des usagers
- Choisir les modalités de son engagement dans le DAC

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Les enjeux de la représentation associative dans le collège usagers du DAC
- Historique et enjeux du développement des DAC, des différents acteurs de la gouvernance et leurs enjeux
- Les points de vigilance du RA en DAC

PUBLIC



A

RU

Acteur associatif membre d'une association adhérente de France Assos Santé, engagé au sein d'un dispositif d'appui à la coordination (DAC)

PRÉ-REQUIS

Présentiel : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Améliorer les parcours de santé des usagers

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : [HTTPS://FORMS.OFFICE.COM/E/GPMGEC2CNN](https://forms.office.com/E/GPMGEC2CNN)



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

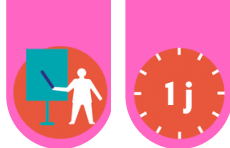


Lyon



2023

10 octobre



RU en Comité de protection des personnes (CPP)

« Représentant(e) des usagers dans un Comité de protection des personnes, je dois y étudier les dossiers de recherche impliquant la personne humaine (RIPH) pour la protection des participants, et la pertinence des projets. Mais comment le faire à bon escient ? Je souhaite apprendre à lire les protocoles et les documents d'information et consentement éclairé (DICE). Quelles questions poser ? Comment prendre position ? Comment construire mon avis ? »



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Partager sa compréhension du rôle du RU en CPP (notamment sur les sujets éthiques), cerner la place de chacun de ses membres, en particulier celle du RU
- Protocole de recherche :
 - Évaluer les documents d'information et de consentement éclairé en relation avec les protocoles de recherche à l'aide d'une grille de lecture
 - Savoir utiliser cette grille de lecture
 - Connaître les ressources à disposition, l'animation du réseau des RU en CPP

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Rappel des points clés de l'éthique de la recherche
- L'analyse des dossiers : que lire ? Avec quelles grilles de lecture ?
- Améliorer les documents d'information et de recueil du consentement : comment ?
 - Structure et éléments incontournables - Formulation
 - Évaluer
 - Proposer des améliorations et les formuler
- Présentation des ressources : animation du réseau, Guide du RU en CPP, sites internet

PUBLIC



RU

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé, siégeant en Comité de protection des personnes

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi "RU en avant !"
Présentiel : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Identifier les enjeux éthiques de la représentation des usagers
Co-construire un avis, une position

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



NATIONAL

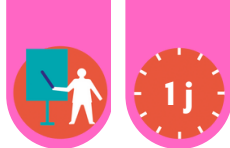


Paris



2023

17 mars



RU en Commission de conciliation et d'indemnisation (CCI)

Je sié debate en Commission de conciliation et d'indemnisation (CCI) et je dois y défendre les droits des usagers. Comment le faire à bon escient ? Comment lire les dossiers d'expertise très techniques ? Quelles questions poser ? Comment débattre avec les professionnels et les assureurs ? Quelle position adopter ? Comment construire un avis ?



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le rôle, le fonctionnement des CCI et la place de chacun de ses membres, en particulier celle du RU
- Identifier les différentes étapes de la procédure
- Comprendre et savoir analyser un rapport d'expertise
- Veiller à la prise en compte de toutes les dimensions du préjudice

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Le fonctionnement de la CCI
- La procédure d'expertise et le rapport d'expertise
- Les principales notions juridiques : faute, aléa, poste de préjudice, seuil de gravité, perte de chance, état antérieur...
- Construire un avis sur un dossier d'expertise
- Prendre la parole, poser les bonnes questions

PUBLIC**RU**

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé, siégeant en CCI

PRÉ-REQUIS

Présentiel : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Etudes de cas, exercices individuels et collectifs, apports du formateur

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau UNAASS

VOIR AUSSI

Défendre les droits des usagers

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS

**NATIONAL****NATIONAL**

Paris

Paris

**2023**4 décembre5 avril

Groupe d'échanges et d'analyse de pratiques

POURQUOI PARTICIPER À UN GROUPE D'ÉCHANGES ?

Les groupes d'échanges et d'analyse de pratiques viennent renforcer les compétences acquises en formation. Ils s'appuient sur la réalité des situations vécues par les participants. Les sujets abordés sont sélectionnés collectivement par les participants. Un animateur est présent pour assurer le bon déroulement du groupe d'échanges et mettre en lumière la réflexion collective, en présence d'un référent régional.

>> OBJECTIFS

Echanger sur le quotidien de représentant des usagers : les difficultés et les réussites
Elaborer des pistes d'actions collectivement à partir d'une situation problème amené par un membre du groupe
S'inspirer mutuellement
Renforcer sa capacité à élaborer des solutions/réponses à plusieurs

>> DURÉE

1/2 j

INFORMATIONS ET CALENDRIER

Disponibles auprès de votre délégation régionale



Je cherche à partager des expériences, exposer des situations rencontrées, participer à la recherche collective de suggestions, pistes de solutions pour une situation exposée au collectif.



Je souhaite rencontrer d'autres représentant(e)s des usagers, quels que soient leur expérience et niveau de connaissance.



Ces groupes d'échanges concentrent une véritable richesse des expériences en tant que RU, de la diversité des sujets évoqués dans vos instances. Ils sont le témoignage du pouvoir du collectif pour faire avancer la démocratie sanitaire. Alors rejoignez l'expérience !





Défendre les droits des usagers dans le secteur sanitaire et médico-social

“ Je défends les droits des usagers dans mon mandat de représentant(e) des usagers, et pour moi, la personne a toujours les mêmes droits, quel que soit son état. Mais j'entends souvent dire que les droits sont différents si on est à l'hôpital, ou dans un EHPAD. J'ai donc du mal à comprendre si ce sont les mêmes et pourquoi les distinguer les uns des autres. Quels sont donc les points communs et les différences entre le champ du sanitaire et du médico-social ? Comment doit-on les appréhender et les faire respecter de manière différente, en Commission des usagers et en conseil de la vie sociale ? ”

>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Situer les droits des personnes malades ou en situation de handicap dans leurs contextes d'application et dans la démocratie sanitaire
- Identifier les principaux droits des usagers, leurs points communs et leurs différences dans les deux champs
- Identifier les principales procédures et outils qui permettent de faire respecter les droits dans les deux champs

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Historique des droits des usagers – secteur sanitaire et secteur médico-social
- Les principaux droits des usagers : les procédures juridiques garantissant la mise en œuvre des droits des usagers

PUBLIC



A

RU

Acteur associatif, représentant(e) des usagers membres des associations adhérentes de France Assos Santé

PRÉ-REQUIS

Présentiel : aucun

Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Juriste écoutant de la ligne Santé Info Droits

VOIR AUSSI

Défendre les droits des usagers en fin de vie

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : [HTTPS://FORMS.OFFICE.COM/E/2YSCE9ZAP0](https://forms.office.com/E/2YSCE9ZAP0)



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



2023

12 octobre



Identifier les enjeux éthiques de la représentation des usagers

« Dans l'exercice de ses missions, le représentant des usagers est conduit à s'interroger sur l'éthique ou à se poser des questions morales dans des circonstances très diverses à la lecture de certaines plaintes ou réclamations des usagers : la place de l'humain dans le soin, les conflits de valeurs vécus par certains professionnels de santé, la façon dont l'avis des usagers est pris en compte, l'intérêt de participer à un Comité d'éthique ou un espace de réflexion éthique. »



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir la démarche et les principes éthique en santé
- Prendre conscience paradigmes du soin qui traversent le système de santé aujourd'hui
- Identifier les finalités des espaces et comités d'éthique et les contributions possibles
- Outiller les représentant(e)s des usagers en travaillant à partir de situations vécues et de l'expérience de chacun
- S'entraîner à mener un raisonnement éthique

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Qu'est-ce que l'éthique ? Une ou des éthiques ?
- Les rapports de l'éthique avec la morale, la déontologie, le droit ?
- Les grands principes de l'éthique biomédicale : autonomie, bienfaisance, non malfaisance, justice
- Comment l'éthique peut améliorer les pratiques : son rôle de promotion d'un soin plus humain, du care ?
- Comment l'éthique peut-elle aider à identifier quel est le bien et comment faire émerger à travers les conflits de valeurs la moins mauvaise ou la meilleure issue ?
- L'institutionnalisation de l'éthique : les espaces régionaux d'éthique, les comités locaux d'éthique, les staffs éthiques
- Quelle place, quel rôle, quels enjeux pour la représentation des usagers concernant l'éthique ?

PUBLIC



A

RU

Acteur associatif, représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé, siégeant dans les établissements de santé, Comités d'éthique ou espaces de réflexion éthique

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi "RU en avant !"
Présentiel : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Améliorer la qualité en établissement
Défendre les droits des usagers

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : [HTTPS://FORMS.OFFICE.COM/E/TWSUUIM1KB](https://forms.office.com/E/TWSUUIM1KB)



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

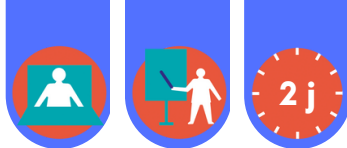


Chambéry



2023

16 novembre



Co-construire un avis, une position

🗨️ Je suis représentant(e) des usagers dans une instance, responsable d'une équipe associative ou impliqué dans la rédaction de plaidoyer en faveur de la démocratie en santé. On nous interpelle pour « donner l'avis des usagers », ou bien nous souhaitons interpeler les acteurs de la santé par le biais d'une position. Je ne veux pas élaborer cet avis en solitaire, car cela ne garantit rien du résultat ! Comment construire collectivement entre acteurs impliqués dans la démocratie en santé, au sein de France Assos Santé ou dans les instances ? Quels processus de travail mener, qui nous fera gagner sur tous les plans : notre légitimité, notre crédibilité, notre représentativité ? 🗨️

>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître et savoir choisir des techniques d'animation adaptées aux collectifs et aux objectifs poursuivis
- Elaborer une stratégie d'action collective impliquant les membres du collectif appelé à produire (pairs et ou partenaires)
- Comprendre la dynamique de groupe et les conditions de participation
- Savoir valoriser l'avis, la position élaborée et évaluer ses impacts

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Ce que nous sommes en tant qu'acteurs engagés
- Nos ressources pour élaborer collectivement un avis
- Les buts poursuivis et l'impact recherché
- Les conditions pour mettre en place un processus partagé de travail
- Les techniques d'animation pour produire l'avis
- Une approche stratégique pour communiquer sur l'avis émis

PUBLIC



A

RU

Acteur associatif, représentant(e) des usagers membre d'une associations adhérente de France Assos Santé, siégeant au sein d'instances de démocratie en santé, ayant à construire un plaidoyer dans l'intérêt des usagers. Niveau expérimenté.

PRÉ-REQUIS

Présentiel : aucun

Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Prendre la parole au nom des usagers

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



NATIONAL

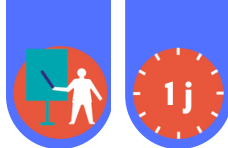


Paris



2023

1er juin-26 juin18 septembre



Prendre la parole au nom des usagers

Je m'exprime fréquemment au nom des usagers, que ce soit dans différentes commissions où j'exerce un mandat, ou à d'autres occasions. J'ai besoin de gagner en efficacité pour mieux faire passer mes messages ! La prise de parole comporte beaucoup d'enjeux, mes interlocuteurs ont des intérêts très différents. A quoi faire attention pour avoir de l'impact ? Comment gagner en aisance ?



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Préparer sa prise de parole de manière stratégique grâce au repérage de ses enjeux
- Savoir se positionner dans le cadre d'un échange public
- Mobiliser les bonnes ressources pour élaborer et soutenir une position
- Adapter ses interventions selon les objectifs

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Votre expérience de prise de parole, et vos défis pour avancer
- Les différents enjeux de la prise de parole
- Le jeu des acteurs à prendre en compte
- A quoi faire attention pour avoir de l'impact ?
- Quelles pistes d'action pour être à l'aise ?

PUBLIC



A

RU

Acteur associatif, représentant(e) des usagers et membre d'une association adhérente de France Assos Santé

PRÉ-REQUIS

Présentiel : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Co-construire un avis, une position

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : [HTTPS://FORMS.OFFICE.COM/E/JZUDJVUDNN](https://forms.office.com/E/JZUDJVUDNN)



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Chambéry

Clermont-Ferrand



1er mars

22 septembre

2023



Pratiquer l'éducation thérapeutique du patient (ETP)

🗨️ Je suis bénévole d'une association de patients. Je souhaite m'investir dans l'accompagnement des patients, en éducation thérapeutique en lien avec des personnels soignants. Comment participer à un programme en l'inscrivant dans une logique de promotion de la santé ? 🗨️

>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Intervenir dans un programme d'éducation thérapeutique du patient
- Connaître le cadre législatif de l'ETP du patient et en cerner les enjeux
- Identifier les différents domaines d'influence sur la santé des personnes et leur vécu de la maladie
- Mettre en place une démarche d'ETP
- Construire une séance d'ETP et animer un groupe de patients
- Élaborer le dossier d'ETP du patient
- Évaluer le programme d'ETP

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- La définition de l'ETP et son cadre réglementaire
- Les principaux concepts à mobiliser au sein de l'ETP
- Les déterminants de santé et l'approche globale de la maladie ; son vécu par le patient
- La démarche éducative et la relation d'aide
- La construction des séquences d'apprentissage
- Le bilan éducatif partagé et le dossier d'ETP du patient
- Les modalités et outils d'évaluation de l'ETP

PUBLIC



A

RU

Acteur associatif, représentant(e) des usagers et membre d'une association adhérente de France Assos Santé

PRÉ-REQUIS

Présentiel : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

Cette formation permet d'obtenir un certificat de compétences pour l'exercice de l'ETP.

VOIR AUSSI

Améliorer la qualité de l'information en établissement de santé
Améliorer la qualité en établissement

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



NATIONAL



Paris



2023

11-12 septembre, 2-3 octobre, 26-27 octobre



Accueillir les personnes en maison des usagers (MDU)



Bénévole d'une maison des usagers à l'hôpital, je suis amené à accueillir du public, le renseigner et l'orienter au sein de l'établissement. Mais je me sens un peu démuni et manque d'outils pour remplir au mieux ma mission auprès des patients et de leurs proches, dans le cadre des permanences réalisées à la maison des usagers (MDU).



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Être capable de renseigner et orienter le visiteur de la maison des usagers
- Définir ensemble les attendus de l'accueil et les règles du jeu
- Être capable de délivrer des informations sur une association autre que la sienne
- Conduire un entretien avec les usagers
- Sensibiliser les usagers à la connaissance de leurs droits
- Construire une parole collective d'usagers

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Pourquoi la maison des usagers ?
- Ce qu'attendent les visiteurs de la maison des usagers
- Le cadre de l'accueil
- Les informations et sources d'information à mobiliser dans l'entretien
- Les étapes de l'entretien
- Les attitudes à adopter
- Le recueil de la parole de l'utilisateur : qu'en faire ?

PUBLIC



A

RU

Acteur associatif, représentant(e) des usagers et membre d'une association adhérente de France Assos Santé

PRÉ-REQUIS

Présentiel : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Pratiquer l'écoute active
Favoriser l'expression des usagers

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



NATIONAL



Paris



2023

10 octobre



Mettre en place une maison des usagers (MDU)

Je souhaite créer avec d'autres associations un espace où les usagers puissent poser leurs questions, s'informer sur leur prise en charge, leurs droits, et s'exprimer en dehors de la relation avec les soignants. La maison des usagers est-elle la structure adéquate ? Par où commencer pour la mettre en place ?



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux de la mise en place d'une maison des usagers
- Repérer les acteurs de la maison des usagers
- Lancer une dynamique inter associative
- Faire fonctionner la maison des usagers

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Pourquoi une maison des usagers ? Historique et enjeux
- Les étapes de mise en place d'une maison des usagers : repères méthodologiques
- Avec qui travailler ? Les acteurs du projet ?
- Impliquer l'établissement
- Mettre en place une dynamique inter associative
- Construire le lien avec les usagers
- Rendre visible la maison des usagers

PUBLIC



A

RU

Acteur associatif, représentant(e) des usagers et membre d'une association adhérente de France Assos Santé

PRÉ-REQUIS

Présentiel : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Découvrir le fonctionnement de mon établissement (Atelier)
Découvrir l'éducation thérapeutique du patient

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



NATIONAL



Paris



2023

6 juin



Toutes nos formations sont ouvertes aux membres associatifs adhérents de France Assos Santé, à l'exception de la formation RU en avant, ouverte à tous les représentants des usagers même non adhérents.

Vos frais de déplacement et d'hébergement sont pris en charge selon les modalités suivantes :



DÉPLACEMENTS

Type de frais

DÉPLACEMENT EN TRANSPORT EN COMMUN

Prise en charge

Train : 2ème classe (plein tarif), 1ère classe si trajet supérieur à 2h

Bus, Métro, Tramway : ticket (pas de reçu CB)



REPAS - HÔTEL

Type de frais

REPAS (UNITAIRE)

Prise en charge

Paris : 24 € (maximum et sur justificatifs)

Région : 20 € (maximum et sur justificatifs)

Type de frais

HÔTEL (PAR NUIT)

Petit-déjeuner compris

Prise en charge

Paris : 120 € (maximum et sur justificatifs)

Région : 90 € (maximum et sur justificatifs)

Seule la nuit entre 2 journées de formation est prise en charge.

En cas de besoin, il est éventuellement possible d'arriver la veille sur accord préalable.



FORMATION

Type de frais

INDEMNITÉ FORMATION OBLIGATOIRE RU EN AVANT

Prise en charge

Seuls les RU débutants, nommés pour la première fois après le 1er juillet 2021, pourront recevoir l'indemnité de 100 euros pour la participation à l'ensemble du parcours de formation RU en avant (18h).



Attention : veillez à prendre des billets de transport remboursables en cas d'annulation de la formation ou d'impossibilité de la suivre.

INSCRIPTION MODE D'EMPLOI

PARTICIPER À UNE SESSION DE FORMATION OU À UN GROUPE D'ÉCHANGES



PUBLIC



Toutes nos formations sont ouvertes aux membres associatifs adhérents de France Assos Santé, à l'exception de la formation "RU en avant !", ouverte à tous les représentant(e)s des usagers même non adhérents.



4 MOYENS DE VOUS INSCRIRE



Auprès de votre délégation régionale : sur le site de votre délégation régionale



Par téléphone, en contactant votre correspondant formation



En ligne en cliquant sur le lien d'inscription disponible sur chaque page du catalogue



En renvoyant le bulletin d'inscription ci-dessous à la région concernée



Nom : _____ Prénom : _____

Région : _____

Je suis RU Je suis acteur associatif : Bénévole Salarié(e) Elu(e)

Adresse : _____

Téléphone : | | | | | | | | | | | | | | | |

Mail : _____

Formation : _____

Intitulé ou code (bas de page) : _____

Date : _____ Lieu : _____

Hébergement* :

Oui Non Pour la nuit du | | | au | | | = | | | nuits

Merci de prendre en compte mon handicap pour la réservation d'une chambre d'hôtel

*L'hébergement peut être pris en charge pour la nuit précédant le premier jour de la formation, lorsque celle-ci commence tôt le matin et que l'éloignement de votre lieu de résidence vous oblige à arriver la veille.

UNE COLLECTION DE guides pratiques

Les guides de France Assos Santé ont vocation à être, pour tous les RU, des outils précieux pour orienter et guider leurs actions tout au long de leur engagement associatif.



FICHES Santé Info Droits



Guides pratiques et fiches santé info droits disponibles sur Internet

Fiches Boîte à outils disponibles sur Extranet

24 FICHES Boîte à outils du RU



Ces outils visent à donner en un recto-verso des repères très concrets, des check-lists sur des missions du représentant des usagers. Elles sont conçues en étroite collaboration avec le réseau des formateurs et les associations membres.

LES ASSOCIATIONS MEMBRES DE France Assos Santé

A.M.I (Association nationale de défense des malades, invalides et handicapés), **AAAVAM** (Association nationale de défense des intérêts des Victimes d'accidents des médicaments), **Actions Traitements, Addictions Alcool Vie Libre**, **ADEPA** (Association d'Etudes et de Défense des Personnes Amputées), **ADMD** (Association pour le droit de mourir dans la dignité), **Advocacy France**, **AFA Crohn RCH** (Association François Aupetit), **AFDE** (Association française Des Dysplasies Ectodermiques), **AFDOC** (Association française des malades et opérés cardio-vasculaires) **AFGS** (Association Française du Gougerot Sjögren et des syndromes secs), **AFH** (Association française des Hémophiles), **AFM-Téléthon**, **AFPric** (Association française des polyarthritiques), **AFS** (Association France Spondyloarthrites), **AFSA** (Association française du Syndrome d'Angelman), **AFSEP** (Association française des Sclérosés en Plaques), **AFVD** (Association francophone pour vaincre les douleurs), **AFVS** (Association des familles victimes du saturnisme), **AIDES**, **AINP** (Association d'Information sur la Névralgie Pudendale), **Alcool Ecoute Joie & Santé**, **Alliance Maladies Rares**, **AMADYS** (Association des malades atteints de dystonie), **AMALYSTE** (Association des victimes des syndromes de Lyell et de Stevens-Johnson), **APAHJ** (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), **APF France Handicap**, **ARGOS 2001**, **ARSLA** (Association pour la recherche sur la SLA), **ASBH** (Association nationale Spina Bifida et Handicaps Associés), **ASF** (Association des Sclérodermiques de France), **ASFC** (Association Française du Syndrome de Fatigue Chronique), **Association des Brûlés de France**, **Autisme France**, **AVIAM** (Association d'aide aux victimes d'accidents médicaux), **CADUS** (Conseil Aide & Défense des Usagers de la Santé) **CLCV** (Association nationale de défense des consommateurs et usagers), **CNAFAL** (Conseil National des Association Familiales Laïques), **CNAFC** (Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques), **E3M** (Association d'Entraide aux Malades de Myofasciite à Macrophages), **EFAPPE Epilepsies** (Fédération des Associations en faveur des Personnes handicapées par des Epilepsies sévères), **EndoFrance**, **Endomind**, **Entraid'Addict**, **Epilepsie-France**, **Familles de France**, **Familles Rurales**, **Fédération française des Diabétiques**, **Fédération Française Sésame Autisme**, **Fédération nationale des Amis de la santé**, **FFCM** (Fédération française des Curistes médicalisés), **FGCP** (Fédération France Greffes Cœur et/ou Poumons), **Fibromyalgie France**, **Fibromyalgie SOS**, **FNAPSY** (Fédération nationale des associations d'usagers en psychiatrie), **FNAR** (Fédération nationale des associations de retraités et préretraités), **FNATH** (Association des accidentés de la vie), **France Alzheimer**, **France Lyme**, **France Parkinson**, **France Rein**, **Hypersupers TDAH France**, **JALMALV** (Jusqu'à la mort accompagner la vie), **La Croix bleue** (association d'aide aux personnes en difficulté avec l'alcool et autres addictions), **La CSF** (La Confédération syndicale des familles), **La Ligue contre le cancer**, **Le LIEN** (Association de lutte, d'information et d'étude des infections nosocomiales), **Le Planning familial**, **Les petits frères des Pauvres**, **Marfans Association**, **PRIARTEM**, **Renaloo**, **Réseau D.E.S. France**, **RES** (Réseau Environnement Santé), **Schizo-Oui**, **SOS Hépatites**, **Transhépate**, **UAFLMV** (Union des associations françaises de laryngectomisés et mutilés de la voix), **UFAL** (Union des Familles Laïques), **UFC-Que Choisir**, **UNAF** (Union nationale des associations familiales), **UNAFAM** (Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques), **UNAFTC** (Union nationale des associations de familles de traumatisés crâniens et cérébrolésés), **UNAPECLE** (Union nationale des Associations de parents d'enfants atteints de cancer ou leucémie), **UNAPEI** (Union nationale des associations de parents de personnes handicapées mentales et de leurs amis), **Vaincre la Mucoviscidose**, **Vivre comme avant**, **VMEH** (Visite des malades en établissements hospitaliers).



France Assos Santé

10, villa Bosquet
75007 Paris
www.france-assos-sante.org
Tél : 01 40 56 01 49
Compte Twitter : @Fr_Assos_Sante



Santé Info Droits - 0153624030

Ligne d'information et d'orientation sur toutes les problématiques juridiques et sociales liées à l'état de santé.
Lundi, mercredi, vendredi : 14h-18h
Mardi, jeudi : 14h-20h
www.france-assos-sante.org/sante-info-droits



Défendre vos droits Vous représenter Agir sur les lois

www.france-assos-sante.org